



SCoT
PAYS DE FOUGÈRES

PETR du Pays de Saint-Malo
23 avenue Anita Conti
35 400 SAINT-MALO

Fougères, le 15 mai 2025

Réf : 2025-84/DS/MB-JA

Objet : Délibération du SCoT du Pays de Saint-Malo – Avis sur le projet.

Madame, Monsieur,

Le SCoT du Pays de Fougères s'est réuni lors du bureau syndical du syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères, le 25 avril 2025 et a émis un avis sur le projet du SCoT arrêté du Pays Saint-Malo.

Vous trouverez ci-joint la délibération correspondant à l'avis du syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,
M. Michel BALLUAIS.

